

Budget 2025 : Des dépenses utiles pour combattre la dette ! (p. 3)



Vidéo

Le RN est
co-responsable
de la politique
de M. Barnier

Débat des communistes : Échos de Montpellier (p. 4)

Provocation

Bruno Bilde est donc entré au conseil supérieur de l'AFP, l'Agence française de presse, une des plus grandes agences mondiales, 2 600 collaborateurs, présents dans 150 pays. Bilde, député RN et proche de Marine Le Pen, affiche pourtant un CV chargé. Il fut un temps accusé de harcèlements sexuels par d'anciens assistants parlementaires du FN et lui-même a été condamné pour diffamation. Ses rapports avec les journalistes ont toujours été tendus. Il a engagé un procès n'y a pas si longtemps contre l'Humanité (et l'élue communiste d'Hénin-Beaumont), procès qu'il a perdu. Il a également engagé un procès contre Libération, autre procès qu'il a perdu. Il est parti en guerre contre Médiapart, et contre la profession des journalistes plus généralement. Et c'est ce personnage qui se retrouve dans une structure de gouvernance de l'AFP. « Révoltant ! » dit la CGT. « Provocation » ajoute la CFDT. ⚡

Gérard Streiff

SOUSCRIPTION (cliquez)

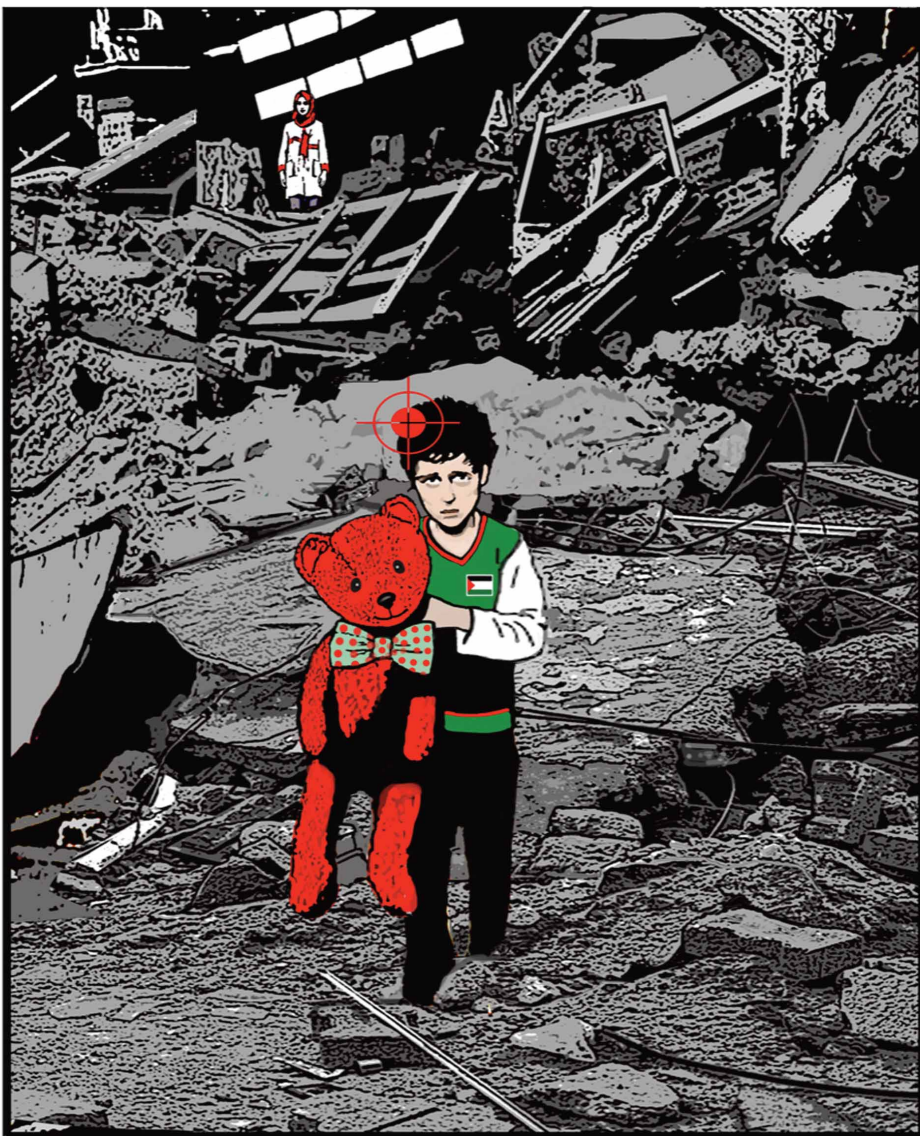
Je verse : €

« **Donnez au PCF
les moyens d'intervenir** »

Chèque à l'ordre de « ANF PCF : 2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

JE SUIS GAZA

Sauve qui peut l'enfance



LES RENDEZ-VOUS MILITANTS

Pour faire connaître vos initiatives, faites-le savoir par mail à Léna Mons < Imons@pcf.fr >

18 octobre, à partir de 17h45 : 83e anniversaire de l'hommage aux fusillés de Châteaubriant : veillée du Souvenir en hommage aux fusillés du 22 octobre 1941, évocation artistique « 1944, l'espoir des jours heureux » par Claudine Merceron du Théâtre d'ici ou d'ailleurs. Monument aux 50 Otages et à la Résistance, Nantes (44)

19 & 20 octobre : 83e anniversaire de l'hommage aux fusillés de Châteaubriant. Pour les Francilien-nes, AR en bus, repas & hébergement, 90 €. Informations et inscriptions : Olivier Gault 0686284711 / olivier.gault@laposte.net

19 & 20 octobre : Fête des Allobroges savoyards : débats, rencontres, concerts, restauration... Le Scarabée, Chambéry (73)

27 octobre, à partir de 15 h : 80e cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge : allocutions, dépôt de gerbes, hommage musical... Camp de Souge, Martignas sur Jalle (33)

2 novembre, à partir de 17 h : « Le pluralisme de l'information, un impératif démocratique. quel avenir pour les médias ? » : rencontre - débat avec Léo Purguette, président et directeur éditorial de La Marseillaise. Salle de l'Ermitage, Digne les Bains (04)

16 & 17 novembre : Fête de l'Humanité Normandie : musique, culture, politique... Entrée à partir de 20 €, gratuit pour les - de 12 ans. Parc des Expositions, Rouen (76)

23 novembre : Fête de l'Humanité 68 : accueil des invités, débat et échanges politiques, verre de l'amitié - brasserie alsacienne, soirée concert avec un groupe irlandais.

23 & 24 novembre, à partir de 11 h : 33e Fête de l'Humanité Bretagne : concerts, débats... Entrée 20 € les 2 jours, tarif solidaire 10 €, 1 jour 14 €. Parc des expositions, Lorient (56)

Début janvier : Hommage au Colonel Fabien (date à venir), organisé par la fédération du Haut-Rhin, l'Institut social d'histoire de la CGT et la Société d'histoire de Habsheim : accueil et mot de bienvenue, explication de l'hommage, cortège jusqu'à la Mairie, dépôt de gerbes, buffet puis prise de parole, expo, projection. Habsheim (68)

A l'occasion du 83° anniversaire de l'exécution des 50 otages, fusillés par les nazis le 22 octobre 1941 à Châteaubriant, Nantes et le Mont-Valérien, l'Amicale Châteaubriant, Vôves, Rouillé, Aincourt vous invite à participer à la commémoration de Châteaubriant (Loire-Atlantique), afin que leur sacrifice ne soit pas oublié. Un car partira de Nanterre, le transport est gratuit. Aller : rendez-vous 6h15 au départ des cars, rue du 8 mai 1945 devant la stèle résistance et déportation à Nanterre. Retour : vers 16h45 à La Sablière, Châteaubriant, Loire-Atlantique (44). Arrivée vers 22h à Nanterre.

Inscription possible jusqu'au samedi 19 octobre 22h : collectifchateaubriant.nanterre@gmail.com

Les initiatives de la Fondation Gabriel Péri

24 octobre, à partir de 18h30 : « Élections présidentielles aux États-Unis : A quelles conditions Kamala Harris peut-elle gagner ? », avec Bennett Carpenter (responsable du mouvement progressiste d'éducation politique et populaire Durham For All, Caroline du Nord) ; Donna Kesselman (sociologue du travail, enseignante-chercheuse à la faculté des Lettres Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil, membre du laboratoire IMAGER, spécialiste des droits sociaux aux États-Unis) & d'autres intervenant-es à venir. Rejoindre la visioconférence :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_V3XhsVauRzytGvCkw0Elww

Des dépenses utiles pour combattre la dette !

Dans sa préparation du budget 2025, M. Bar-nier pointe le déficit de 6,1 % du PIB et la dette de 3 200 Mds €, 112 % du PIB. Elle est de 122 % aux USA et de 252 % au Japon. Mais il utilise cette situation pour annoncer une cure d'austérité (60 Mds € d'économies, 2 points de PIB). Un remède qui peut tuer le malade alors qu'il faut faire l'inverse pour développer le pays. L'Europe nous y obligerait. Oui, mais sur une trajectoire de 7 ans. Ça laisse du temps. En vérité le capital veut baisser la dépense pour se nourrir sur le dos de l'État.

Quatre causes sont à l'origine de la dette.

1. Les choix de E. Macron privant le budget de l'État de 62 Mds € de rentrées fiscales et distribuant 200 Mds € d'aides aux entreprises sans contrepartie sociale et écologique.

2. L'augmentation des intérêts de la dette : de 33,8 Mds € en 2022 à 56 Mds € en 2024, résultat des taux d'intérêts de la BCE en hausse et de l'inflation gonflant les dépenses.

3. L'utilisation de l'argent des entreprises, de l'État et des banques pour la rentabilité du capital contre l'emploi, les salaires, les services publics, l'écologie, c'est-à-dire contre une croissance saine créant des richesses et élargissant la base des prélèvements fiscaux et sociaux.

4. Les suppressions d'emplois dans les services publics faisant reculer le PIB et la base de développement du pays.



Direction, récession !

Ignorer ces causes et poursuivre des choix qui depuis 40 ans montrent leur nocivité fera basculer la France en récession avec les conséquences humaines imaginables. Il faut sortir de ce cercle vicieux !

Alors que nos services publics sont à l'os, que l'activité économique est en berne, il faut relancer des dépenses nouvelles à la place de recettes déflationnistes des années 30 en France et en Allemagne dont on sait comment cela a fini. En fait, des avances pour se développer qui, en faisant aug-

menter le PIB, permettront « d'avaler » la dette car baissant son poids dans le PIB, et feront reculer le déficit. Financées à 0 %, ces avances urgentes doivent provenir de la création monétaire pour relancer les services publics (hôpital, école, transport, énergie) et la production industrielle à partir de critères d'emplois, de formation, de salaires, écologiques. Le pôle public bancaire, Poste et CDC, doit être mobilisé, refinancé à 0 % par la BCE. Au-delà, pour les pays de l'UE, créer un fonds européen pour les services publics alimenté par la BCE.

Il faut de même réorienter les aides aux entreprises à partir d'objectifs sociaux et environnementaux au lieu d'être des trappes à bas salaires.

Enfin, réformer la fiscalité, à commencer par la fiscalité des entreprises, avec une triple dimension universelle, progressive et incitative et un volet local indispensable pour financer les collectivités locales. Puis rétablir un ISF intégrant dans sa base l'ensemble des biens professionnels et reconstruire un impôt sur le revenu taxant la rente et le capital au moins comme les salaires, sinon plus. Les droits de successions doivent être révisés pour mieux imposer les grosses successions. Une des conséquences serait de faire reculer la TVA et d'aller vers une extinction progressive de la CSG au fur et à mesure qu'une réforme du financement de la protection sociale par les cotisations deviendrait opérationnelle. ✪

Jean-Marc Durand
membre du CN

Débat des communistes

La section de Montpellier a choisi, depuis le dernier congrès, de se structurer en cellules et d'appuyer l'essentiel de son travail sur cette organisation de base.

Ainsi, l'ensemble des cellules du territoire s'est emparé des trois questions qui nous ont été posées par le CN. La cellule Montpellier-Nord s'est réunie deux fois trois heures entre septembre et octobre. Entre 10 et 14 camarades se sont retrouvés dans un contexte très fraternel pour échanger.

Après une introduction rapide sur les questions qui nous sont posées par le Conseil national, chacun s'est exprimé librement, et la première réunion nous a permis de poser des premières bases de discussion et de reformuler à notre façon les questions.

Lors de la seconde réunion, nous avons pris les questions une par une et avons débattu autour de celles-ci et tenté de synthétiser collectivement ces échanges :

Quelle analyse précise faisons-nous de la séquence électorale européenne et législative et des résultats du PCF ; comment préparer les prochaines législatives et municipales en articulant action du PCF et politique unitaire ?

- Insatisfaction sur l'union (avec qui, pourquoi, dans quel but ?)
- Diversité des intérêts et objectifs des partenaires
- Quel est l'objectif de l'union ?
- Élargissement de l'union avec d'autres, au-delà des formations politiques
- Créer un rapport de force favorable pour que la situation
- Temporalité de l'union : en période électorale ou plus large
- Reprendre pied dans l'espace public, les quartiers... qu'on a laissés à d'autres.



- Divergences même dans ces organisations, donc comment on réagit à ça

Comment lutter plus efficacement contre l'extrême droite et les politiques capitalistes qui nourrissent sa progression et gagner des transformations révolutionnaires ?

- Besoin de clarté dans nos discours médiatiques
- Présence sur le terrain
- Offrir une alternative
- Réfléchir à des contenus efficaces pour lutter contre leurs idées
- Identifier les personnes que l'on cible et savoir qui elles sont
- Travailler la question de l'abstention et de ses causes
- Reconquérir ces personnes en dehors des périodes électorales

Quelles campagnes politiques et idéologiques prioritaires mener pour reconquérir le monde du travail et les catégories populaires, quels changements

sont nécessaires dans notre organisation pour y parvenir ?

- Être ancré dans notre histoire tout en continuant d'évoluer
- S'inscrire dans la pensée marxiste
- Qualifier le projet de société et le moyen d'y arriver
- S'inspirer des expériences socialistes à l'étranger
- Utiliser les éléments concrets pour dénoncer le système
- Organiser un débat interne sur le socialisme
- Travailler à multiplier le nombre de cellules

Ces réunions en comité restreint ont permis à tous de s'exprimer, et y compris aux adhérents les plus récents de faire valoir leur point de vue. Dans la période que nous vivons et où nous avons besoin d'élaborer collectivement une réflexion, la cellule me semble plus que jamais le meilleur outil pour notre Parti. ✪

Clara Giménez

Charte des services publics

Dans le cadre de sa niche parlementaire le 30 octobre, le groupe communiste au sénat formule cette proposition de loi constitutionnelle sur la Charte des services publics.

« **L**e peuple français, Considérant : Que toute activité qui concerne le développement social, culturel, éducatif, économique et personnel de la société tout entière a vocation à constituer un service public et à être défendue comme tel ;

« Que le service public est le vecteur de l'intérêt général, qui exige le dépassement des intérêts particuliers afin de s'imposer à l'ensemble de la Nation ;

« Que le service public est le socle de notre contrat social. Il est à la fois le fondement et la limite du pouvoir des gouvernants. Dès lors, leurs prérogatives ne sont que la contrepartie de leur obligation d'œuvrer pour le lien social, à la réalisation et au développement de la solidarité nationale, en prenant en charge les activités d'intérêt général indispensables à la vie collective ;

« Que l'État, expression et garant de l'intérêt général, est historiquement en charge des fonctions collectives pour concrétiser cette volonté d'équité sociale ;

« Que le service public permet d'assurer une répartition équitable des richesses produites et l'accessibilité aux biens essentiels et, le cas échéant, de remédier à la défaillance de l'initiative privée.

« Proclame :

« **Art. 1er. Les services publics** concernent les acti-



tivités indispensables à la réalisation et au développement de la cohésion sociale. Ils concilient le progrès social, la protection de l'environnement et le développement économique.

« **Art. 2. Le service public** est régi selon les principes d'égalité, de continuité, de neutralité, d'adaptabilité et d'accessibilité. En découle un principe de proximité en vertu duquel un service public, qu'il soit dématérialisé ou non, doit impérativement proposer un accueil physique de proximité et accessible pour tous les usagers.

« **Art. 3. La personne publique** assure directement le service public qu'elle a créé. À titre d'exception, une personne privée peut se voir déléguer la gestion d'un service public, en cas de nécessité impé-

rative motivée.

« **Art. 4. L'État garantit** la préservation et le fonctionnement pérenne de l'ensemble des services publics locaux ou nationaux. Pour ce faire, les financements publics doivent être suffisants afin de garantir leur bon fonctionnement et assurer la gratuité ou une tarification juste et équitable.

« **Art. 5. Les services publics** assurés par les collectivités territoriales à la suite d'un transfert de compétences par l'État doivent être strictement et durablement compensés. Ces transferts financiers doivent être compatibles avec les principes d'autonomie financière et de libre administration.

« **Art. 6. Les gouvernants** ont le devoir de prévenir et de limiter les atteintes aux services publics, qu'ils soient administratifs ou industriels et commerciaux. Une évaluation sociale, environnementale et économique doit être préalable à toute modification du périmètre d'un service public.

« **Art. 7. Les agents et les usagers** du service public disposent de droits et de pouvoirs leur permettant d'évaluer les missions à remplir et les moyens institutionnels, humains et financiers à mobiliser, afin de garantir le bon fonctionnement des services publics.

« **Art. 8. La présente Charte** inspire l'action européenne et internationale de la France. »★

Parcoursup 2024 : Encore des milliers de jeunes privés d'études

Comme chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a publié son bilan annuel de la plateforme de sélection qu'est Parcoursup, et les résultats sont toujours aussi inquiétants. Si les annonces relèvent plus de l'opération de communication que d'une quelconque interrogation sur le fonctionnement de la plateforme, nous pouvons y lire quelques éléments révélateurs.

Cette année, 47 000 lycéennes et lycéens n'ont reçu aucune proposition d'admission après la phase complémentaire, malgré leur obtention du baccalauréat. Ce chiffre en hausse démontre une nouvelle fois le caractère sélectif de la plateforme, qui trie les lycéens sur des critères sociaux. En justifiant cette hausse par l'augmentation du nombre d'inscrits sur la plateforme, le gouvernement nous livre un terrible aveu.

Parcoursup n'a rien d'une plateforme d'orientation. C'est un logiciel de traitement des flux, qui permet au gouvernement de répondre aux manques de moyens dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, en mettant de côté des dizaines de milliers de jeunes diplômés. Plus il y a d'inscrits sur la plateforme, plus le nombre d'élèves exclus est élevé.

Cette logique d'austérité permanente est illustrée



aujourd'hui par la suppression de 4 000 postes de professeurs dans le cadre de l'annonce du budget 2025, comme par la volonté de faire appel à des retraités pour pourvoir les postes non occupés après la publication des résultats des concours. Ce sont des milliers d'élèves qui voient leur avenir sacrifié par une bourgeoisie prête à tout pour parfaire ses intérêts, notamment en cassant les services publics, l'Éducation nationale en tête.

Plus que jamais, les Jeunes Communistes refusent que Parcoursup continue de briser l'avenir et les aspirations de dizaines de milliers de jeunes. Nous revendiquons son abrogation ainsi que la fin de la sélection sociale.

Nous souhaitons mettre en place un véritable service public de l'orientation, pour que chaque jeune puisse construire tout au long de sa scolarité un projet d'étude et de travail qui répondent à ses aspirations et aux besoins de la société.

Nous souhaitons que le baccalauréat devienne la seule condition pour accéder à l'enseignement supérieur, ce qui implique un investissement massif dans l'enseignement supérieur et l'éducation nationale. ✪

Bastien Bonnargent



Soutenons l'Avant-Garde
journal des jeunes communistes

dons à envoyer à Avant-Garde
2 place du Colonel Fabien 75019
chèque à l'ordre de l'association Paul Langevin

PCF SOUSCRIPTION (cliquez)

Cette contribution est essentielle au fonctionnement du PCF et à son intervention dans le débat politique traversé par une large et profonde colère sociale. C'est un enjeu démocratique majeur à l'heure où tout est mis en œuvre pour réduire le débat politique au face à face Macron-Le Pen.

Je verse : € Ma remise d'impôt sera de 66% de ce montant

NOM PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

Chèque à l'ordre de « ANF PCF »
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris Cedex 19

Proche et Moyen-Orient

Agir contre l'impunité de Netanyahu et de l'État d'Israël

La politique de fuite en avant du gouvernement d'extrême droite de Benjamin Netanyahu dans sa stratégie de guerre régionale connaît ces derniers jours une brutale accélération.

A Gaza, les bombardements et attaques massifs sans distinction des habitations, hôpitaux, établissements scolaires, universités, centres d'aide et de soutien des Nations unies se poursuivent. Des images insoutenables circulent. En Cisjordanie, tout comme à Jérusalem Est, la population subit les attaques des colons qui bénéficient du soutien de l'armée et les arrestations arbitraires et emprisonnements continuent. Au Liban, les menaces contre Beyrouth sont maintenant prononcées d'une manière explicite. Des milliers de morts, plus d'un million de déplacés, de nombreux blessés, une insécurité sur tout le pays. À cela s'ajoutent désormais les agressions ouvertes et répétées contre la FINUL, c'est-à-dire contre l'ONU et l'ensemble des pays qui participent à la force internationale déployée au Sud Liban. Plusieurs casques bleus ont été blessés. Dimanche 13 octobre, la FINUL a dénoncé une « entrée en force » de chars israéliens contre l'une de ses positions. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a rappelé que toutes les attaques visant des casques bleus sont « une atteinte au droit international » et « peuvent être constitutives de crimes de guerre ». C'est désormais l'ONU qui est attaquée par le gou-



vernement israélien à travers la FINUL et l'UNRWA, à propos de laquelle une loi en cours de discussion à la Knesset menace de mettre fin à ses activités. Le



secrétaire général de l'ONU a été déclaré « persona non grata » en Israël. Cette attaque frontale contre le droit international et l'ONU est inadmissible et crée un précédent dont pourraient se prévaloir d'autres dirigeants d'extrême droite en zone de guerre.

Enfin, les risques d'un bombardement contre des installations nucléaires ou pétrolières iraniennes sont aigus. Le Yémen est également touché.

Rien, ni les provocations de l'organisation islamiste du Hezbollah, ni celle des Mollahs, ni les crimes terroristes du Hamas du 7 octobre ne sauraient être invoqués pour tenter de justifier une telle forfaiture et une telle attaque frontale contre le droit international. De cette politique de Netanyahu est également victime le peuple israélien. Jamais la libération des otages, ni le retour des déplacés n'ont été un objectif pour ce gouvernement, comme le souligne le mouvement de protestation en Israël.

Quelle honte de voir le gouvernement Netanyahu, en dépit de quelques bonnes paroles, jouir d'un tel blanc-seing de la part des États-Unis et d'un certain nombre d'États occidentaux, qui expriment leur désapprobation tout en continuant à lui fournir des armes. Cette impunité du gouvernement israélien

ne date pas d'hier. Aucun gouvernement israélien n'a respecté les résolutions de l'ONU pour une solution de paix à deux États, la fin de l'occupation et de la colonisation et le droit au retour des réfugiés ou à une compensation. Aucune des résolutions appelant à mettre fin aux massacres de masse commis par l'armée israélienne à Gaza n'a été appliquée.

Il est plus que temps de mettre fin à l'inaction, voire à la complicité de la « communauté internationale » (c'est-à-dire des pays occidentaux) envers une telle politique de terreur et au deux poids deux mesures qui est l'habit nouveau de l'impérialisme américain et occidental.

Le respect du droit international est notre boussole. C'est ce que les communistes ont toujours défendu et continuent à défendre. C'est une résolution politique d'un conflit politique, à la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, sur la base des deux États et des frontières de 1967, la fin de la colonisation et de l'occupation, le droit à la paix et à la sécurité collective pour l'ensemble des peuples de la région, le respect de la souveraineté des peuples et des États, c'est-à-dire à la paix dans la justice et le droit qu'il faut exiger. C'est ce à quoi appelle le PCF, dans la base commune du 39e congrès et dans chacune de ses prises de position. Toute entreprise, comme le fait et l'extrême droite israélienne, les forces islamistes de la région et les réactionnaires de tous bords, d'essentialiser le conflit sur des bases identitaires va à l'encontre du droit des peuples.

Le respect du droit international est également la boussole des communistes de la région. À ce titre, il convient de souligner l'importance des initiatives prises par un certain nombre de forces avec qui le

PCF est en contact quotidien. Le Parti communiste libanais (dont il n'est pas besoin de rappeler le caractère historique des liens avec le PCF) a toujours été au premier rang des luttes pour le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Liban et contre le communautarisme et la corruption au Liban. Il souligne également l'importance et l'urgence de l'aide humanitaire. Le Parti communiste israélien et le Parti populaire palestinien ont tenu mercredi 9 octobre une réunion publique virtuelle commune avec les secrétaires généraux des deux organisations, où ils ont rappelé les exigences des deux organisations : cessez-le-feu, retrait des forces israéliennes, solution à deux États sur la base des frontières de 1967, libération des otages israéliens et des prisonniers palestiniens.

La fin de l'impunité de Netanyahu passera par des pressions politiques et économiques contre le gouvernement israélien : c'est-à-dire la fin des livraisons d'armes et de composants militaires à l'État d'Israël et la suspension de l'accord d'association UE-Israël tant que le gouvernement israélien ne respecte pas le droit international. Rien ne sera possible sans un élargissement du mouvement pour une paix juste et durable, sur des bases de résolution politique du conflit, pour faire pression sur les gouvernements et en particulier sur la France. Emmanuel Macron a appelé à cesser la livraison d'armes. Il faut qu'il mette ce discours en application en l'élargissant aux composants militaires.

Les communistes français sont sur le pont et continuent la bataille pour ce faire. ✪

Le secrétariat du secteur international

80^{ème} anniversaire des fusillades de Souge (1940-1944)

3 jours d'initiatives publiques les 14, 15 et 20 octobre 2024

LUNDI 14 OCTOBRE AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES (1) :
de 14h30 à 16h, Accueil de scolaires pour la présentation de l'exposition **Les 256 de Souge**, lecture de lettres de Fusillés et d'enfants de Fusillés par le comédien Pierre SANTINI,
à partir de 17h, vernissage de l'exposition **Les 256 de Souge** couplée avec celle de la Ville de Mérignac sur le Centre d'Internement Administratif de **Mérignac-Beaudécort** par Mr Jean Luc GLEYZE Président du Département de la Gironde (ou son représentant), lecture de lettres de Fusillés et d'enfants de Fusillés par le comédien Pierre SANTINI, accompagnée de chants interprétés par la chorale des Amis(ies) de l'Ormée. (l'exposition sera visible du 14 au 24 octobre aux heures d'ouverture des Archives Départementales.)

MARDI 15 OCTOBRE AU MUSÉE D'AQUITAINE (2) À 16H :
Table ronde animée par Bernard LACHAISE, professeur honoraire d'histoire contemporaine, université Bordeaux Montaigne, Dominique MAZON et Jean LAVIE de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge, Arlette CAPDEPUY, docteure en histoire contemporaine, Daniel SUSAGNA, Association pour la Mémoire des Martyrs de l'Aéronautique.
Les internements et les exécutions au sein des camps militaires anciens en Gironde (notamment, Martignac-Souge, Mérignac, Saint-Médard-en-Jalles) ont longtemps été oubliés. À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération, il s'agit de rappeler leur histoire quand, durant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands les ont utilisés pour en faire des lieux d'enfermement, d'exécutions ou de départ vers la déportation.

DIMANCHE 20 OCTOBRE AU MÉMORIAL DU CAMP DE SOUGE 15H :
Accueil de 60 bordelais pour une visite du Mémorial au camp de Souge.
Information diffusée par le Musée d'Aquitaine et inscription auprès de l'Association.

(1) - 72-78 cours Balguerie-Stuttenberg à Bordeaux.
(2) - 20 Cours Pasteur à Bordeaux.



2, place du Colonel-Fabien - Paris 19^e

COMITÉ DE RÉDACTION :

Igor Zamichiei (directeur),

Gérald Briant, Amado Lebaube,

Léna Mons, Rachel Ramadour.

RÉDACTION : Gérard Streiff / Mèl : communistes@pcf.fr

RELECTURE : Jacqueline Lamothe

MISE EN PAGES ET MISE EN LIGNE : Zouhair@NAKARA.info

(Tél. : 06 07 99 90 81) Publication du PCF sous Creative Commons BY-NC-SA